

SOMMAIRE

Le rôle de parents

Les dérogations

Les sigles et le Vocabulaire du Collège

Quelques réponses...

Les collèges un par un

Tableau comparatif des collèges

Adresses et liens des collèges

Adresses utiles

Ministère de l'éducation nationale
Académie de Versailles
site pédagogique du ministère
CIO de Sceaux
Mairie d'Antony

www.education.gouv.fr/
www.ac-versailles.fr/
eduscol.education.fr/
www.orientation.ac-versailles.fr/cio-sceaux/
www.ville-antony.fr/

ENTRER en 6^{ème} à ANTONY

Votre enfant va entrer en 6^{ème} :

Vous manquez d'informations sur le fonctionnement du collège en général et sur celui où votre enfant sera affecté en particulier : notre association vous présente en toute indépendance, ce document qui est une "photographie" de l'état actuel des Collèges d'ANTONY. L'AAPEELA est présente dans ces établissements depuis plus de 40 ans. Si vous ne trouvez pas toutes les informations que vous cherchez dans cette brochure, n'hésitez pas à prendre contact avec le responsable AAPEELA de l'établissement (voir en fin de brochure).

Quel doit être mon rôle de parent d'élève ?

Etre Parent d'élève, c'est presque un métier ! Avant tout se tenir à l'écoute de son enfant et participer le plus activement possible à la vie de l'établissement.

Aider son enfant, ce n'est ni faire le travail à sa place, ni surveiller ses faits et gestes, mais assurer une présence régulière à la maison après les cours, relire avec lui son agenda, l'aider à s'organiser et conserver, quels que soient les résultats scolaires, un climat de confiance; c'est cela qui est important.

Participer à la vie du collège, se tenir informé, assister aux réunions organisées pour rencontrer les professeurs est indispensable. Rencontrer d'autres parents de la classe permet de mieux connaître les problèmes et les attentes des enfants. Le meilleur moyen est **d'adhérer à une association de Parents d'Elèves**. Vous pourrez aussi vous porter volontaire pour faire partie des représentants de parents élus au **Conseil d'Administration** ou pour assister au **Conseil de classe**. Pourquoi pas vous ?

LA DEMANDE DE DEROGATION :

Tout imprimé que ce soit pour une dérogation de secteur, de langue rare, de sortie de département, pour classes CHAM (classes à horaires aménagés pour la musique et le sport) est à réclamer auprès du directeur de votre école élémentaire.

Il conviendra d'y formuler les critères objectifs qui motivent votre demande: raison médicale appuyée par une visite avec le médecin scolaire ou minimisation du temps de trajet. Il faut donner le plus de renseignements possibles.

Tout justificatif est très important.

Vous joindrez cet imprimé au dossier que vous devez rendre au Directeur de l'école vers la mi-avril.

L'APPEL : Si votre demande de dérogation est refusée, vous pouvez déposer une "demande de recours après refus de dérogation de secteur". Elle s'effectue sur papier libre à [l'Inspecteur d'Académie av Frédéric et Irène Joliot-Curie 92013 Nanterre Cedex](#)

ATTENTION AUX DELAIS

Après avoir accompli l'ensemble de ces démarches, vous n'aurez plus qu'à attendre l'ultime réponse de l'Inspection Académique, réponse qui vous sera notifiée par courrier au début juillet.

Principal

C'est le nom du chef d'établissement (à l'école, c'était un Directeur, au lycée ce sera un Proviseur). Assisté parfois d'un adjoint, leur présence sur le terrain influe beaucoup sur l'atmosphère et le fonctionnement du collège.

Carnet de correspondance

Véritable pièce d'identité de l'élève à l'intérieur du collège, il est également le lien entre la famille et l'établissement. Il comporte tous les messages des professeurs à destination des parents, contient des billets de retard et d'absence. L'emploi du temps est très visiblement inscrit sur ce carnet et l'élève ne peut entrer ni sortir du collège sans lui.

Cahier de texte

Dans chaque classe, il est obligatoire de remplir un cahier de texte à chaque heure pour y noter le contenu du cours et les devoirs à effectuer. Le cahier « papier » est désormais remplacé par un cahier « virtuel » renseigné sur le site de chaque collège. Chaque élève et chaque parent peut ainsi consulter de chez lui en cas d'absence le contenu du cours.

Conseiller Principal d'Education (CPE)

(à ne pas confondre avec le Conseiller d'Orientation)
C'est lui qui gère la vie scolaire et qui supervise la discipline, les absences, les retards, s'assure de la présence des surveillants, informe les élèves des absences des enseignants ; toujours à l'écoute des élèves, il est présent sur le terrain.

Conseil d'Administration

Instance officielle qui débat régulièrement de l'organisation de la vie du Collège : répartition des classes, budget, projets pédagogiques, créations ou suppressions d'options, etc. Il vote les propositions qui lui sont faites. A ce Conseil siègent des représentants des collectivités locales et des représentants élus des parents, des élèves, des enseignants et des autres personnels de l'établissement : les élections à ce Conseil ont lieu au mois d'octobre.

Conseil de classe

Il se réunit, pour chaque classe, à la fin de chaque trimestre pour faire le bilan du travail et du comportement de la classe en général et de chaque élève en particulier. C'est lui qui, dès le second trimestre dans les classes concernées (5^{ème} et 3^{ème}), donne des avis d'orientation. Deux parents et deux élèves délégués sont présents en plus des enseignants et du principal : les parents candidats sont présentés par les Associations. Leur rôle d'information auprès des autres familles est très important lorsque des difficultés se présentent. N'hésitez pas à vous porter volontaire.

Délégué de classe

Parent ou élève siégeant au Conseil de classe (voir Conseil de classe).

Centre de documentation et d'informations (CDI)

Il existe dans chaque collège, ouvert à tous les élèves pour y travailler et faire des recherches. Le professeur Documentaliste est là pour les guider. Il joue aussi le rôle de bibliothécaire avec la possibilité de prêt de livres.

Centre d'informations et d'orientation (CIO)

Le centre le plus proche est à Sceaux, il est ouvert à tous pour donner les informations utiles sur les filières d'études, les métiers envisagés. (Voir adresse site p. 1)

Conseiller d'Orientation Psychologue (COP)

Dans chaque collège d'Antony, un COP assure une présence de quelques heures par semaine pour recevoir les enfants et/ou les parents et les informer sur les possibilités d'orientation.

Dotation Horaire Globale (DHG)

Nombre d'heures d'enseignement affectées globalement à l'établissement par l'Éducation Nationale (c'est une enveloppe d'heures affectées en janvier pour l'année scolaire suivante) en fonction des effectifs d'élèves prévus. C'est le Chef d'Etablissement qui propose au Conseil d'Administration la répartition des heures entre les niveaux et les disciplines. Cette répartition doit être votée par le Conseil d'Administration.

IDD : Itinéraires de découverte

Travail en groupe pluridisciplinaire en 5^{ème} et 4^{ème}.
Ils se font à l'initiative des professeurs et sur approbation du principal.

Vie scolaire :

Organe du collège géré par le CPE et regroupant les surveillants. Ses fonctions principales sont la gestion des absences des professeurs et des élèves, la gestion des surveillants et des permanences, la discipline et aussi l'écoute des élèves.

UNSS

Union Nationale des Sports Scolaires (ex ASSU) : activités sportives hors des heures scolaires encadrées par les professeurs d'Education Physique du Collège.

LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ PEUT-ETRE

Dans quel collège ira mon enfant ?

La carte scolaire actuelle répartit les enfants sur les 5 collèges d'Antony : collège Anne FRANK, collège François FURET, collège Henri-Georges ADAM, collège René DESCARTES, collège LA FONTAINE. Malgré les modalités d'assouplissement, les enfants restent affectés à un collège de « proximité ».

Quelle langue choisir ?

Première Langue Vivante : Désormais la première langue vivante choisie à l'entrée du collège doit être celle suivie à l'école primaire. Sur toutes les écoles primaires d'Antony, aujourd'hui seules 3 écoles proposent l'allemand. Dans toutes les autres écoles, l'anglais est enseigné. L'apprentissage d'une langue vivante dès le CP fait partie des enseignements fondamentaux que s'est fixés le Ministère dans son action pédagogique. La mise en place du dispositif européen préconise de suivre des indicateurs de niveau que les élèves ont acquis à la fin de l'école primaire (niveau A1) et à la fin du collège (niveau B1).

Deuxième langue vivante : Les secondes langues vivantes enseignées à Antony en LV2 sont l'espagnol, l'italien. **Remarque** : l'allemand en seconde langue ne sera pas possible dans tous les établissements du fait du maintien des classes bi-langues. Se renseigner.

Les classes « bi-langues » : Par mesure dérogatoire exceptionnelle, les collèges d'ANTONY ont obtenu l'autorisation d'enseigner en 6^{ème} les deux langues anglais et allemand et de créer ainsi des classes dites « bi-langues ». L'objectif est de créer sur ANTONY et BOURG-LA-REINE un pôle germaniste au niveau départemental et la mise en place de classes européennes. **Remarque importante** : les enfants qui suivent cet enseignement ne pourront pas prendre une 3^e langue en 4^{ème} : ils devront attendre le lycée.

Section européenne : l'académie a créé très récemment une section européenne allemande sur Antony basée sur le lycée Descartes : à partir de la 2nde, l'histoire/géographie sera enseignée en allemand. Pour les 5 collèges d'Antony, cela se traduit par une augmentation des heures d'allemand à partir de la 4^{ème}.

Quels sont les horaires au collège ?

Dans les classes de sixième chaque collège dispose d'une dotation horaire de base de 28 heures hebdomadaires par division pour l'organisation des enseignements obligatoires, ainsi que pour l'aide aux élèves et l'accompagnement de leur travail personnel que ces enseignements impliquent.

Un complément de dotation peut être attribué pour le traitement des difficultés scolaires importantes. Ce complément est modulé par les autorités académiques en fonction des caractéristiques et du projet de l'établissement.

HORAIRES DE BASE PAR SEMAINE

	6ème	Au CM2 Rappel
FRANCAIS	5 h	8 h
MATHEMATIQUES	4 h	6 h
LANGUE VIVANTE 1 Ou BILANGUE	4 h	1 h 2X3h
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	3 h	2 h
EDUCATION CIVIQUE		1 h
SCIENCES NATURELLES	1 h 30	3 h
TECHNOLOGIE	1 h 30	-
EDUCATION ARTISTIQUE	2 h	2 h
EPS (Education physique)	4 h	5 h
TOTAL	25 h	27
Aide aux élèves : 2h par division		
Heures de vie de classe : 10h annuelles		

Qu'est-ce que l'ASSR ?

Présentes dans les collèges depuis 1993, les attestations scolaires de sécurité routière (ASSR), passées en cinquième et en troisième, font partie intégrante de l'enseignement obligatoire.

L'ASSR 1 est passée en classe de cinquième. Elle est obligatoire, pour pouvoir s'inscrire à la formation pratique du BSR qui est indispensable pour conduire un cyclomoteur à partir de 14 ans.

L'ASSR 2, passée en classe de 3^{ème} est obligatoire pour l'inscription au permis de conduire des catégories " A " et "A1 " (permis moto) ou " B " (permis voiture), que ce soit pour la filière de l'apprentissage anticipé de la conduite appelée souvent conduite accompagnée ou pour la filière traditionnelle.

Les Cycles au Collège

Il s'agit de:

- La 6^{ème} ou cycle d'observation et d'adaptation à l'enseignement secondaire,
- La 5^{ème} et la 4^{ème} ou cycle des approfondissements,
- La 3^{ème} ou cycle d'orientation.

LES COLLÈGES UN PAR UN

DESCARTES :

C'est le plus grand collège de la ville, qui accueille près de 700 élèves, venus d'Antony et de Wissous (Essonne). Après deux ans de travaux, le collège Descartes a rouvert à la rentrée, entièrement reconstruit : l'établissement, qui datait de 1958, ne correspondait plus aux normes d'accueil, de sécurité et d'environnement. Le nouvel équipement de 20 classes et 12 salles d'activités (sciences, arts...), qui comprend aussi un CDI, une salle polyvalente et deux réfectoires, est ainsi doté d'une toiture végétalisée, de panneaux solaires et d'un bassin pour récupérer l'eau de pluie. A la rentrée prochaine, la construction du nouveau gymnase sera terminée.

Le collège Descartes recherche surtout la qualité : en intégrant les nouvelles technologies, les équipes éducatives adaptent leur pédagogie aux profils des élèves. C'est ainsi que la filière bilingue allemand-anglais dès la 6^{ème} donne une dimension européenne au projet d'établissement. En 4^{ème} une option de section européenne en allemand est proposée.

D'autres options complètent les enseignements obligatoires : latin de la 5^{ème} à la 3^{ème}, grec ancien en 3^{ème}, Découverte professionnelle 3h en 3^{ème}, et du soutien en mathématiques et français pour remédier aux difficultés des élèves. Le collège accueille une classe Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) pour les élèves atteints de troubles des fonctions cognitives

Par son dynamisme pédagogique, sa recherche permanente de la qualité, le collège Descartes est une illustration de l'école de la République où chacun peut construire son identité de futur citoyen.

Pour 2014 /2015, des actions nombreuses et variées participent aux apprentissages fondamentaux :

Voyage scolaire linguistique et culturel en Espagne.

Echanges avec l'Allemagne et l'Angleterre.

Sorties pédagogiques autour de projets (sciences, théâtre, Collège au cinéma, etc.)

En 6^{ème}, cycle d'adaptation, le dispositif d'accompagnement personnalisé est étoffé : aide méthodologique et aux devoirs par le professeur principal, aides en français et en mathématiques, aide individualisée pour les élèves les plus fragiles et atelier d'approfondissement pour les élèves volontaires.

Le Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté valide et propose des actions pour tous les élèves destinées à la prévention des conduites à risques et à la promotion du civisme, avec l'intervention de nombreux partenaires (Police nationale, PMI, entreprise de transports en commun, etc.).

L'Environnement Numérique des Collèges Hauts-de-Seine facilite encore plus les échanges entre les familles et l'établissement.

Au collège Descartes, la mission essentielle est la réussite de chacun, en privilégiant l'épanouissement et le bien-être de tous au sein d'un collège ouvert et développant les échanges.

Le principal : M. Gilbert CREPIN

Responsable AAPEELA : Caroline TOLOSANA – 06 30 53 32 12

LA FONTAINE :

Il s'agit d'un établissement à taille humaine (460 élèves environ), situé dans un environnement privilégié aux limites d'Antony et de Bourg-la-Reine, près du Parc de Sceaux).

Son environnement agréable et favorisé fait de lui un établissement serein et calme où il fait bon étudier. Les élèves y réussissent majoritairement leur scolarité (90% de réussite au brevet des collèges avec 71% de mentions). Leurs parcours sont fluides : les redoublements sont peu nombreux et 80% des élèves affectés en seconde générale). Les résultats en 2nde sont aussi très satisfaisants puisque 80% des élèves issus du collège La Fontaine poursuivent en 1^{ère} générale. Ces résultats sont le résultat de l'engagement d'une équipe enseignante expérimentée et très investie dans la réussite de tous les élèves.

Une grande importance est donnée à l'accueil des élèves de 6^{ème} et à leur bonne intégration au collège. La liaison CM2-6^{ème}, avec un travail commun mené entre professeurs du premier et second degré, a été relancée depuis 2010 avec les écoles primaires du secteur.

Dans chaque classe, les professeurs principaux travaillent en lien avec les familles pour un suivi individualisé des élèves.

Pour les élèves en difficulté ou souhaitant améliorer leurs résultats, le collège propose un accompagnement éducatif « à la carte » tous les soirs de 15h30 à 17h30 pour les familles qui le désirent.

Le collège propose également une classe bi-langue anglais-allemand de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Un voyage en Grèce pour les élèves des options Grec et Latin est aussi organisé tous les ans. A partir de la 4^{ème}, les élèves peuvent étudier l'espagnol ou l'italien. Des échanges avec l'Allemagne et l'Espagne sont organisés selon les années (Valence en 2014/2015).

Les élèves qui le souhaitent, suivent les cours de latin dès la 5^e, avec la possibilité en 3^e de s'initier au Grec.

L'option découverte professionnelle 3 heures (D.P.3) est proposée en classe de 3^e.

Les professeurs d'EPS accueillent environ une centaine d'élèves le mercredi après-midi dans le cadre de l'UNSS.

L'ambition du collège La Fontaine est non seulement d'emmener les élèves au maximum de leurs possibilités, en travaillant étroitement avec les familles, mais aussi de leur donner des bases solides qui leur permettent de réussir au lycée.

Grâce à ses locaux confortables (une salle par professeur), ses équipements de bonne qualité, son cadre très agréable (des bâtiments aérés, une grande cour arborée), le collège La Fontaine a la chance d'accueillir des élèves qui sont heureux d'y être, et d'y réussir grâce à une équipe pédagogique et éducative investie et exigeante.

Le principal : M. LE PERSON

Responsable AAPEELA : Suzanne MARQUE - 01 46 74 95 09

ANNE FRANK :

Les résultats de nos élèves sont en constante progression au DNB (89% de réussite à la session de juin 2014). Deux tiers d'entre eux vont en seconde générale, et y réussissent bien. Les autres vont en seconde professionnelle qui les prépare à des baccalauréats professionnels selon leurs projets.

La taille de notre établissement permet un suivi au plus près de nos jeunes, qui trouvent dans notre établissement des dispositifs propres à les faire réussir. En effet l'équipe enseignante développe de nombreux projets dont les Itinéraires de Découverte qui permettent à ceux qui sont le plus en difficulté de reprendre confiance et de trouver du sens aux apprentissages.

Ouvert vers l'extérieur le Collège Anne Frank initie également de nombreuses sorties pédagogiques et travaille avec des associations qui permettent à ceux qui le souhaite de participer à des activités épanouissantes.

C'est dans un climat apaisé que nous accueillons nos élèves dans des classes à l'effectif contenu dans le seul souci de contribuer à leur réussite.

Notre site internet est le reflet de ce que nous faisons : une visite vous en dira plus ! <http://www.clg-frank-antony.ac-versailles.fr/>

A bientôt.

Le principal : M. Denis GEISTLICH

Responsable AAPEELA : Sophie BERMOND - 06 34 87 40 96

FRANCOIS FURET :

Situé au centre-ville d'Antony, bordant le parc Sibille, le collège François FURET offre à ses 600 élèves d'excellentes conditions d'études dans un magnifique environnement, alliant calme et sécurité. Ses installations intègrent toutes les nouvelles technologies dans le cadre de l'ENC 92 (équipements multimédias, tableaux numériques, appels et cahiers de textes en ligne), les équipements sportifs sont de premier ordre.

L'enseignement dispensé est de grande qualité (96% de réussite au brevet 2014).

Des mesures d'accompagnement en direction des élèves en difficulté, l'existence d'une action sur les élèves intellectuellement précoces, s'ajoutent aux nombreux projets pédagogiques.

Des partenariats avec le théâtre Firmin Gémier et avec la bibliothèque municipale, permettent aux élèves de bénéficier d'une riche ouverture culturelle. Des partenariats avec le théâtre Firmin Gémier et avec la bibliothèque municipale, permettent aux élèves de bénéficier d'une riche ouverture culturelle.

Sont dispensés les enseignements optionnels suivants : anglais, allemand Classe Bi-langues, section Européenne Allemand, espagnol, latin, grec, découverte professionnelle.

Activités péri-éducatives : Association sportive, atelier cirque, foyer socio-éducatif ...

La principale : Mme Sylvie DORMOIS

Responsable AAPEELA : Ségolène DAVIERE – 06 74 42 26 81

HENRI-GEORGES ADAM :

Petit établissement à taille humaine, le Collège Henri-Georges Adam scolarisera environ 300 élèves à la prochaine rentrée. Ces élèves bénéficient d'un encadrement chaleureux, mais aussi ferme et exigeant.

Au collège ADAM, le suivi des élèves est individualisé par une équipe multiple. Au premier plan, les professeurs, mais aussi, les assistants d'éducation, la médiatrice, la Conseillère d'orientation psychologue, l'infirmière. Le travail se fait en réseau dans l'intérêt de nos élèves.

Notre ambition est d'inscrire nos élèves dans une dynamique de travail et de réussite. C'est pourquoi, épreuves communes et brevets blancs sont mis en place dans l'Etablissement. Des aides sont proposées aux élèves par les professeurs et l'équipe de Vie scolaire.

L'offre de formation du collège est diversifiée : classes à projet, classes bi-langues anglais-allemand, section européenne en allemand, latin, DP3, section filles hand-ball... Les élèves de 6ème bénéficient d'une attention particulière dans leur adaptation au collège. Sur le temps de vie scolaire, de nombreux clubs (sculpture, chorale, multimédias, journal...) permettent aux élèves de s'enrichir autrement. Deux voyages scolaires ont été programmés cette année en Italie et en Allemagne. Ces voyages permettent aux professeurs d'aider les élèves à progresser en travaillant in situ.

Sur le plan des nouvelles technologies, le collège ADAM a été précurseur à Antony et dans les Hauts de Seine. Le collège dispose de l'ENC, véritable plate-forme d'échanges avec les parents. Les parents sont informés en temps réel de tout ce qui concerne leur enfant : absences, retards, notes...

Enfin au collège ADAM, les parents sont des membres à part entière, de la communauté éducative de l'établissement. Ils sont associés aux temps forts de la vie du collège.

Le Principal : M. Berthelot

Responsable AAPEELA : Sandrine HOUZEAU DROUET – 06.60.23.72.57

LES COLLEGES D'ANTONY EN 2014-2015

COLLÈGE	ELEVES	EFFECTIF PROFESSEURS	COMPOSITION CLASSES
<p><u>ANNE FRANK</u></p> <p>112, rue Pajeaud 01.46.74.10.80</p> <p>M. GEISTLICH</p>	<p>324 élèves</p> <p>4 6^{èmes} 4 5^{èmes} 3 4^{èmes} 4 3^{èmes}</p> <p>1 classe non Francophone</p> <p>1 classe relais</p>	<p>31 professeurs</p> <p>1 documentaliste 1 CPE 6 surveillants 1 assistant pédagogique 1 assistante sociale 1 infirmière 1 médiateur éducatif</p>	<p>Classes hétérogènes comportant 21 élèves en 6^{ème}, 20 élèves en 5^{ème}, 25 élèves en 4^{ème}, 22 élèves en 3^{ème}</p> <p>Option découverte professionnelle en 3^{ème}</p> <p>Accompagnement personnalisé en 6^{ème}</p> <p>Ateliers de pratique artistique, théâtre de danse et musique urbaine.</p> <p>Aide aux devoirs et espace collégiens après les cours.</p>
<p><u>FRANCOIS FURET</u></p> <p>22 av Léon Blum 01.46.68.40.50</p> <p>MME DORMOIS</p>	<p>593 élèves</p> <p>5 6^{èmes} 5 5^{èmes} 5 4^{èmes} 5 3^{èmes}</p>	<p>40 professeurs</p> <p>4 assistants d'éducation</p> <p>1 CPE</p> <p>1 médiateur éducatif</p> <p>1 documentaliste</p>	<p>Classes hétérogènes</p> <p>Aides individualisées en français et en maths en 6^{ème} et en 5^{ème} ;</p> <p>Section DP3.</p> <p>Dispositif pour Enfants Intellectuellement Précoces répartis sur les 4 niveaux.</p>
<p><u>H-G. ADAM</u></p> <p>173, rue des Rabats 01.46.68.60.11</p> <p>M. Berthelot</p>	<p>311 élèves</p> <p>3 6^{èmes} 3 5^{èmes} 3 4^{èmes} 3 3^{èmes}</p>	<p>20 professeurs</p> <p>1 CPE 3,5 Assistants d'Education 1 documentaliste 1 médiateur éducatif 1 infirmière 1 assistante sociale</p>	<p>Classes hétérogènes</p> <p>Soutien, aide individualisée en 6^{ème}.</p> <p>Accompagnement éducatif tous niveaux,</p> <p>Classes à projet, 3^{ème} DP3h</p> <p>Formation aux 1^{er} secours en 5^{ème}</p> <p>Ateliers Théâtre, bridge, football</p> <p>Actions de prévention par le CESC</p> <p>Existence d'un BDE</p>
<p><u>LA FONTAINE</u></p> <p>16, rue P. Kohlmann 01.46.60.14.23</p> <p>M. LE PERSON</p>	<p>460 élèves</p> <p>4 6^{èmes} 4 5^{èmes} 5 4^{èmes} 4 3^{èmes}</p>	<p>35 professeurs</p> <p>1 professeur documentaliste</p> <p>1 Conseiller Pal d'Education</p> <p>8 assistants d'éducation et pédagogiques</p> <p>1 COP</p>	<p>Classes hétérogènes avec heures d'aide et de soutien</p> <p>Certains horaires sont renforcés</p> <p>Méthodologie du travail personnel de l'élève</p> <p>Ateliers scientifiques Conseil Général - Ateliers Journal -Foyer</p> <p>Mise en place de l'accompagnement éducatif sur 20 créneaux chaque semaine (25% de l'effectif du collège y participe</p>
<p><u>DESCARTES</u></p> <p>22, rue Pierre Gilles de Gennes 01.42.37.67.22</p> <p>M. CREPIN</p>	<p>667 élèves</p> <p>6 6^{èmes} 6 5^{èmes} 6 4^{èmes} 6 3^{èmes}</p> <p>1 ULIS de type 1 (Troubles des Fonctions Cognitives)</p>	<p>42 professeurs</p> <p>2 assistantes de langue 1 Conseillère Principale d'Education (CPE), 6 assistants d'éducation, 1 infirmière et 1 médiateur éducatif</p>	<p>24 classes hétérogènes et 1 ULIS</p> <p>Aide individualisée en français et mathématiques en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}</p> <p>Accompagnement éducatif (aide aux devoirs pour toutes les classes, ateliers cinéma, journal, sciences et technologie</p> <p>Collège au Cinéma</p> <p>Orchestre</p> <p>Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté</p>

LES COLLEGES D'ANTONY EN 2014-2015

COLLEGE	LANGUES	EQUIPEMENTS	HORAIRES
<p><u>ANNE FRANK</u></p> <p>112, rue Pajeaud 01.46.74.10.80</p> <p>M. GEISTLICH</p>	<p>LV1 en 6^{ème}-5^{ème}-4^{ème}-3^{ème} : Anglais et Allemand</p> <p>LV2 en 4^{ème}-3^{ème} : Espagnol</p> <p>Latin (de la 5^{ème} à la 3^{ème})</p> <p>1 groupe bi-langue allemand-anglais de la 6^{ème} à la 3^{ème}</p> <p>Section européenne allemand en 4^{ème} et 3^{ème}</p>	<p>3 Labo sciences 1 CDI 1 Salle informatique 1 Salle Audiovisuelle 2 salles rénovées de technologie 1 salle polyvalente 10 TNI</p> <p>1 Gymnase – 1 dojo</p>	<p>8 h 00 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30</p> <p>pas de cours le mercredi après-midi fermé le samedi</p>
<p><u>FRANCOIS FURET</u></p> <p>22 av Léon Blum 01.46.68.40.50</p> <p>MME DORMOIS</p>	<p>LV1 en 6^{ème}-5^{ème}-4^{ème}-3^{ème} : Anglais</p> <p>1 classe bi-langue (Anglais, allemand)</p> <p>A partir de la 5^{ème} : Latin (2 groupes)</p> <p>LV2 en 4^{ème}-3^{ème} : Anglais, Espagnol, classe européenne allemand en 4^{ème} et 3^{ème}</p> <p>Latin (3 h) 2 groupes en 4^{ème} et en 3^{ème}</p> <p>Grec (3 h) en 3^{ème}</p>	<p>Ensemble des installations pédagogiques, informatiques et Sportives</p> <p>1 salle multimédia</p>	<p>8h00 – 12h00 13h30 - 17h30</p> <p>pas de cours le mercredi après-midi fermé le samedi</p>
<p><u>H-G. ADAM</u></p> <p>173, rue des Rabats 01.46.68.60.11</p> <p>M. BERTHELOT</p>	<p>LV1 en 6^{ème}-5^{ème}-4^{ème}-3^{ème} : Anglais</p> <p>classe bi-langue Allemand-Anglais dès la 6^{ème}</p> <p>LV2 en 4^{ème}-3^{ème} : Espagnol</p> <p>Latin (de la 5^{ème} à la 3^{ème})</p>	<p>salles Sciences salle multimédia salle Technologie salle Arts Plastiques et Musique CDI informatisé 30 Ipod classe nomade gymnase des Rabats</p>	<p>8 h 00 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30</p> <p>pas de cours le mercredi après-midi fermé le samedi</p>
<p><u>LA FONTAINE</u></p> <p>16, rue P. Kohlmann 01.46.60.14.23</p> <p>M. LE PERSON</p>	<p>LV1 en 6^{ème}-5^{ème}-4^{ème}-3^{ème} : Anglais</p> <p>Classe bi-langue Allemand-Anglais de la 6^{ème} à la 3^{ème}</p> <p>Section européenne allemand en 4^{ème} et 3^{ème}</p> <p>LV2 en 4^{ème}-3^{ème} : Espagnol, Italien</p> <p>Latin (5^{ème} à 3^{ème}), Grec en 3^{ème}</p> <p>Echanges linguistiques : Espagne /Allemagne</p> <p>Voyage en Grèce pour Latinistes et Hellénistes de 3^{ème}</p> <p>Option découverte professionnelle en 3^{ème}</p>	<p>Etablissement câblé CDI, Salle vidéo</p> <p>Salles de sciences bien équipées</p> <p>Salle multimédia</p> <p>Gymnase en construction (livraison sept 2015)</p> <p>5 TNI, classes nomades, salle multimédia neuve</p>	<p>8 h 00 - 12h00 13 h 30 - 17h30</p> <p>pas de cours le mercredi après-midi fermé le samedi</p>
<p><u>DESCARTES</u></p> <p>22, rue Pierre Gilles de Gennes 01.42.37.67.22</p> <p>M. CREPIN</p>	<p>LV1 en 6^{ème}-5^{ème}-4^{ème}-3^{ème} : Anglais</p> <p>1 classe bi-langue anglais-allemand</p> <p>LV2 en 4^{ème}-3^{ème} : Allemand, Espagnol, Italien</p> <p>Latin de la 5^{ème} à la 3^{ème}</p> <p>Grec ancien en 3^{ème}</p> <p>Section européenne d'allemand en 4^{ème} et 3^{ème}</p>	<p>20 classes et 12 salles d'activités (sciences, art, musique).</p> <p>Salle polyvalente</p> <p>CDI informatisé</p> <p>Installations sportives partagées avec le Lycée (gymnase propre au collège en construction)</p> <p>Vidéoprojecteurs et TNI dans toutes les salles</p>	<p>8 h 05 - 17 h 00 Mercredi 8 h 05 -12 h</p> <p>pas de cours le mercredi après-midi fermé le samedi</p>

Adresses et liens

● AAPEELA

Responsable des collèges : Cécile VICENTE

Tel : 06 70 05 01 63

Mail : cilou-vicente@bbox.fr

Mail de l'aapeela : aapeela@free.fr

Site de l'AAPEELA : www.aapeela.fr

● ANNE FRANCK

Principal : Denis GEISTLICH

Tel : 01 46 74 10 80

Mail : ce.0921243b@ac-versailles.fr

Site du collège : www.clg-franck-antony.ac-versailles.fr

Tête de liste AAPEELA : Sophie BERMOND

Tel : 06 34 87 40 96

Mail : sophie.bermond@sfr.fr

● FRANCOIS FURET

Principal : Sylvie DORMOIS

Tel : 01.46.68.40.50

Mail : ce.0921507n@ac-versailles.fr

Site du collège : www.cgl-furet-antony.ac-versailles.fr

Tête de liste AAPEELA : Ségolène DAVIERE

Tel : 06 74 42 26 81

Mail : Segolene_daviere@yahoo.fr

● HENRI GEORGE ADAM

Principal : M. BERTHELOT

Tel : 01.46.68.60.11

Mail : 0921868f@ac-versailles.fr

Site du collège : www.clg-adam-antony.ac-versailles.fr

Tête de liste AAPEELA : Sandrine HOUZEAU DROUET

Tel : 06.60.23.72.57

Mail : drouet92@bbox.fr

● LA FONTAINE

Principal : M. LE PERSON

Tel : 01.46.60.14.23

Mail : 0921170x@ac-versailles.fr

Site du collège : www.clg-lafontaine-antony.ac-versailles.fr

Tête de liste AAPEELA : Suzanne MARQUE

Tel : 01 46 74 95 09

Mail : marque-rogel@wanadoo.fr

● DESCARTES

Principal : M. CREPIN

Tel : 01.42.37.67.22

Mail : 0921786S@ac-versailles.fr

Site du collège : www.clg-descartes-antony.ac-versailles.fr

Tête de liste AAPEELA : Caroline TOLOSANA

Tel : 06 30 53 32 12

Mail : c.tolosana@bbox.fr

